

Niveau collégial

Attestation d'études collégiales (AEC) - **Reconnaissance des acquis**

Coût maximum

364 \$

(incluant les frais d'inscription)

FAITES RECONNAÎTRE VOS ACQUIS !

Une démarche de reconnaissance des acquis, c'est quoi ?

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche qui permet à l'adulte d'être évalué et d'obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences par rapport à des normes socialement établies, notamment celles présentées dans les programmes d'études.



Conseiller en sécurité financière (LCA.D9)

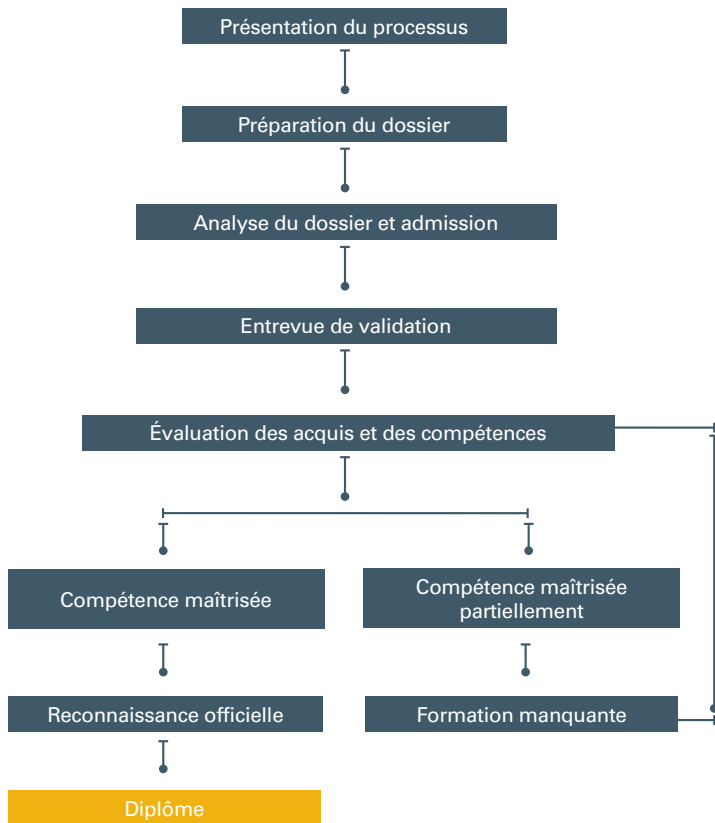
Attestation d'études collégiales (AEC)



La formation continue,
votre gage de croissance!

Service aux entreprises | Reconnaissance des acquis (RAC)
Attestation d'études collégiales (AEC) | Service à la collectivité

Processus RAC



Avantages pour le candidat

- Obtenir un diplôme d'études de niveau collégial (attestation d'études collégiales AEC)
- Cheminement personnalisé qui permet de démontrer la maîtrise des compétences à partir de votre expérience
- Acquérir des unités de formation collégiale tout en demeurant en emploi
- Consolider vos compétences professionnelles
- Augmenter vos chances d'obtenir un emploi ou une promotion
- Développer votre compétitivité face à la concurrence du marché du travail

Grâce à la RAC, une entreprise peut :

- Obtenir un bilan des compétences de ses employés
- Analyser les besoins de perfectionnement ou de formation de ses employés
- Accroître sa compétitivité face à la concurrence
- Améliorer son capital-compétences
- Augmenter la rétention de son personnel qualifié
- Faciliter la gestion de la relève
- Augmenter l'autonomie de ses employés

Compétences visées par le programme

- Analyser la fonction de travail
- Appliquer des notions de planification et de mathématiques financières
- Mettre en pratique des stratégies de marketing de service
- Appliquer des notions de droit et de lois à la pratique professionnelle
- Élaborer un programme d'assurance-vie adapté aux besoins du client
- Élaborer un programme de protection du vivant adapté aux besoins du client
- Élaborer un programme de produits financiers adapté aux besoins du client
- Appliquer des notions de fiscalité à la pratique professionnelle

Conditions d'admission

Le programme s'adresse à une clientèle qui a interrompu ses études pendant au moins 2 sessions consécutives ou qui a poursuivi pendant une période d'au moins 1 an, des études postsecondaires et qui répond aux critères d'admission suivants :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou posséder une formation jugée suffisante.
- Détenir une expérience de travail significative et être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé par le candidat.

Condition spécifique d'admission

Avoir réussi les mathématiques 068-416 ou détenir une formation jugée suffisante en mathématiques.



Pour information ou inscription :

Direction des services de la formation continue
1055, 116^e Rue, local A-220
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

☎ 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222
✉ rac@cegepba.qc.ca
🌐 www.cegepba.qc.ca/inscription

